

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PROMETTRE D'AGIR

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le ministre sait que si le gouvernement ne promet pas qu'il va verser ce paiement, il en coûtera 200 millions de dollars à ces producteurs. On a décidé de faire la même chose en 1970 pour le blé dur pour certifier que les producteurs obtiendraient le solde de fin de campagne au complet. Pourquoi le ministre hésite-t-il tant à faire cette promesse aujourd'hui, vu les difficultés que connaissent les producteurs agricoles des Prairies?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le député parle de promesses. Le premier ministre a promis le 3 octobre de verser un milliard de dollars. L'opposition a d'abord dit que nous ne respecterions pas cette promesse, ensuite, qu'il ne s'agirait pas d'argent comptant et finalement, que ce serait une garantie de prêt. Nous avons rempli notre promesse hier, et le premier ministre a établi un précédent à cette occasion. En effet, c'est la première fois qu'un premier ministre prenait la parole dans une conférence sur les perspectives agricoles au Canada. Notre volonté d'aider le secteur agricole est bien connue.

Des voix: Bravo!

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT AU CANADIEN NATIONAL—ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN CONCILIATEUR

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Il sait que les négociations entre les Chemins de fer Nationaux et leurs employés sont rompues parce que le CN refuse de négocier un moratoire sur les mises à pied aux ateliers de Moncton. Les employés auront légalement le droit de faire grève dans environ trois semaines et les syndicats ont demandé l'aide du ministre. Va-t-il nommer sans tarder un conciliateur pour éviter une grève et pour accélérer des négociations qui permettraient de résoudre la question des ateliers de Moncton?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, nous avons reçu ce matin la demande que mentionne le député et nous sommes en train de l'étudier.

LES MISES À PIED À MONCTON

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Etant donné que le CN fait du terrorisme économique systématique, à Moncton, en mettant des employés à pied—ce qu'il a fait en octobre, novembre et décembre, même si les cas font l'objet de griefs—le ministre demandera-t-il au Canadien national de ne pas retarder les audiences d'arbitrage sur la légalité de ces mises à pied, en utilisant des tactiques dilatoires.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis persuadé que le député sait qu'une bonne partie de la solution à la situation difficile qui prévaut à Moncton a été refusée par deux des syndicats, notamment le syndicat des machinistes qui avait signé un protocole, le 3 octobre je

Questions orales

pense, contenant une offre généreuse du CN qui avait été acceptée, mais a par la suite été refusée par les syndicats.

M. Benjamin: Par les membres.

M. Crosbie: J'espère que le député pourra user de son influence auprès des syndicats pour les amener à changer leur position.

* * *

LES TRAVERSIERS

LE SERVICE ENTRE TERRE-NEUVE ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE—LE PROJET DE MODIFIER L'HORAIRE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, jamais Terre-Neuve n'a été aussi insultée depuis son entrée dans la Confédération qu'avant-hier, lorsque la société CN Marine, alias *Marine Atlantic*, a annoncé qu'elle modifierait l'horaire de son service de traversiers desservant cette province. Le ministre des Transports sait-il qu'il faudra maintenant trois jours pour se rendre du débarcadère du CN, à Port-aux-Basques, jusqu'à la gare du CN pour prendre VIA Rail à Sydney, en Nouvelle-Écosse? Il faudra trois jours pour faire un voyage qui ne durerait que 9 heures naguère. Est-ce bien la nouvelle politique sur la liberté de mouvement du gouvernement fédéral? Que nous ayons une demi-heure de retard sur les autres régions, passe encore, mais trois jours, c'est un peu trop, non?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): J'éprouve toujours beaucoup de plaisir à entendre une question intelligente. J'attends toujours qu'on m'en pose une, évidemment.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: J'ajouterais que le député a battu tous les records depuis que King Kong a escaladé l'*Empire State Building*.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: *Marine Atlantic* a publié pour son service de traversiers un projet d'horaire qu'il voudrait adopter à compter du 3 janvier. Ce nouvel horaire sera opérationnel du début septembre jusqu'à la fin de juin. Il ne fera malheureusement pas l'affaire de 3 p. 100 des passagers, ceux qui empruntent l'autobus ou VIA Rail. Il sera toutefois fort bien accueilli par 97 p. 100 des usagers, les automobilistes. Il y a environ 12 passagers par jour qui empruntent l'autre mode de transport.

Cette compagnie supprime la traversée de nuit parce que tout le monde ne tient pas à avoir la même vision des choses que le député. La plupart des passagers préfèrent voyager le jour. Enfin, j'ai demandé aux représentants de *Marine Atlantic* et à ceux du ministère provincial des Transports et du Tourisme d'examiner cette question ensemble afin de voir si les autres services de transport ne pourraient pas modifier leurs horaires en conséquence pour assurer une meilleure correspondance et raccourcir ainsi la durée de voyage, dont se plaint le député.